



Jeudi 4 juillet 2019 - Troisième session (16h30 - 18h30)

Atelier 67
Salle : 16

La place de la tribu dans l'histoire du monde arabe contemporain

La tribu, comme forme d'organisation politique, structure familiale, ou identité culturelle apparaît dans toute recherche historique sur le monde arabe, quel que soit son objet. Le phénomène tribal, saisi très précocement par l'anthropologie orientaliste et coloniale, a connu des renouvellements profonds tant du côté de la recherche en sciences humaines (sociologie, anthropologie, ethnologie) que dans l'appréhension de ses manifestations historiques. Il a fait l'objet de paradigmes établis puis discutés (forme politique pré-étatique décentralisée, structure sociale privilégiée d'une économie pastorale, segmentarité) et continue d'être débattu dans la production scientifique récente (Benraad, 2012 ; Rabi, 2016 ; Alon, 2016 ; Pouillon, 2017). La tribu n'est plus cette ennemie indomptable de l'État « moderne », nomade et rebelle à l'ordre public, rurale inconnue des autorités citadines, archaïque et tenue loin de tous les progrès. Elle est au contraire connue dans sa diversité, ses modes d'organisation en propre, et ses emboîtements avec d'autres espaces ou organisations.

Le but de cet atelier est moins de donner une idée de ces renouvellements que de réfléchir collectivement sur la place de la tribu dans les différents travaux de jeunes chercheurs. Il s'agit de mesurer l'importance du facteur tribal dans les divers champs d'études d'histoire sociale, politique, religieuse ou administrative et selon différents espaces, du Maghreb au Proche-Orient. La tribu est-elle une échelle, un lieu ou une forme d'organisation incontournable quand on écrit l'histoire du monde arabe contemporain ? Comment prend-elle forme dans les archives, elle qui est réputée obéir aux lois de la tradition orale ? Le recours à des sources variées, l'attention prêtée aux formes d'ignorance ou de reconstruction par la puissance coloniale ou par d'autres élites sociales, l'inscription de la tribu dans des conflits politiques ou symboliques, permettront de donner une idée de la variété des rencontres entre plusieurs questionnements historiques et la tribu.

Responsables : Antoine Perrier (Sorbonne Université), Mehdi Sakatni (Aix-Marseille Université)

Liste des intervenants : Charlotte Courreye, Antoine Perrier, Hanae René, Mehdi Sakatni, Sarra Zaied

Discutant : Philippe Pétriat (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC)

Charlotte Courreye (INALCO, CERMOM)

Tribus et lignages saints en Algérie face aux discours réformistes (islah), des années 1930 à l'Algérie postcoloniale

Nous interrogerons dans cette communication la notion de tribu au Maghreb par le prisme du lignage saint, des *chorfa* en Algérie. Cette communication s'interrogera sur les discours produits par les « réformistes » algériens à propos des lignages saints et de l'autorité de ceux-ci sur l'islam pratiqué par leurs coreligionnaires dans un contexte de concurrence entre deux visions de l'islam et deux légitimités religieuses.

Antoine Perrier (Sorbonne Université, Centre d'histoire de Sciences Po)

L'État colonial et le gouvernement de pays. Le caïd entre pouvoir local et pouvoir central dans les protectorats marocain et tunisien

Les autorités de protectorat au Maroc et en Tunisie considèrent le caïd comme relevant d'une logique de

« gouvernement de pays » : il serait le chef naturel de sa propre tribu qu'il gouverne non comme un fonctionnaire, mais comme le plus prestigieux de ses représentants. Cette communication, à partir des archives produites par les caïds, propose de discuter cette distinction coloniale entre « chef » et « fonctionnaire » et voudrait restituer les rapports ambivalents mais complémentaires entre l'État central du Bey et du Sultan et le commandement des tribus. Le caïd apparaît ainsi comme une interface entre les tribus et le pouvoir des capitales, tout en subissant une dynamique progressive de fonctionnarisation à la période coloniale.

Hanae René (Sorbonne Université)

La place de la tribu dans l'étude de l'artisanat amazigh : l'exemple des portes en bois du Sud du Maroc

Dès ses prémices, l'étude de l'artisanat amazigh au Maroc a été confrontée à la question de la tribu. Les premières études qui lui ont été consacrées à la période coloniale, de même que les premières expositions d'objets artisanaux, ont mis en opposition l'art musulman de la ville à l'archaïsme de l'art des tribus berbères. Cette vision a perduré jusque récemment dans l'histoire de l'art, et les termes utilisés aujourd'hui (berbère, amazigh, « du Sud »...) témoignent de la tendance à ignorer les spécificités régionales et/ou tribales des objets d'artisanat marocain. Cette présentation interrogera la possibilité d'utiliser la tribu comme cadre de l'étude de l'artisanat amazigh au Maroc, en s'appuyant sur l'exemple des portes en bois du Sud afin de reconnaître ces spécificités.

Mehdi Sakatni (Aix-Marseille Université, IREMAM)

« Qu'est-ce qu'une tribu syrienne ? » Variations sur un thème classique de l'orientalisme dans le contexte du Levant mandataire

Cette communication envisage le fait tribal pris dans le contexte particulier de la Syrie sous mandat français (1920-1946). À travers la rencontre entre l'impérialisme colonial français et les principaux groupes bédouins nomades de la steppe syrienne, j'étudie le rôle prépondérant des élites tribales dans le système représentatif de l'État en formation. La forme tribale est ici étroitement associée à l'inclusion d'un espace marginal, la steppe de Syrie, dans l'ensemble national : avec l'intégration de l'économie pastorale bédouine, c'est toute la production agricole rurale qui est transformée au sein d'un territoire lui-même redéfini. Enfin, la tribu syrienne se caractérise par le maintien d'un ordre social autour de valeurs unificatrices ; ces dernières s'expriment dans le domaine juridique et administratif à travers la survivance des pratiques d'arbitrage et la sacralisation d'un « droit coutumier » bédouin.

Sarra Zaied (Université Paris-Diderot, CESSMA)

Mobilisations tribales dans le sud-ouest tunisien : s'adresser aux autorités, revendiquer son droit de regard (années 1950)

Les mobilisations en Tunisie coloniale revendiquant des droits fondamentaux pour les Tunisiens sont largement étudiées à travers le prisme des grands partis dits constitutionnels maîtrisant un langage politique leur permettant de mieux s'adresser à l'autorité. Néanmoins, l'usage de l'écrit et des demandes collectives sur des questions précises ne sont pas l'apanage des partis localisés à Tunis, maîtrisant le français et l'arabe. Les tribus participent également de ce mouvement, loin d'une histoire où les revendications tribales ne se sont faites que par le seul biais de la violence (révoltes des tribus du Sud en 1915 par exemple). Il convient ici de s'intéresser aux lettres rédigées par les notables de la tribu des Accaras (*akāra*) du Sud-Ouest tunisien dans les années 1950, faisant état de leurs mobilisations dans un contexte colonial (1950) et lors des accords pour l'autonomie interne (1954).